

LE DOYEN DE LA FACULTE DE MEDECINE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, notamment l'article L613-2,
- Vu l'arrêté du 18 juin 2001 portant création du Diplôme Universitaire PRISE EN CHARGE INTEGREE DES OBESITES modifié par les arrêtés du 16 juin 2003, du 04 juin 2007 et du 04 juillet 2016,
- Vu l'arrêté de délégation de signature en date du 02 janvier 2023 de la présidente de Sorbonne Université à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de médecine,

ARRETE

Article 1 : Il est créé pour l'année universitaire 2022-2023, un jury d'examen pour le Diplôme Universitaire PRISE EN CHARGE INTEGREE DES OBESITES.

Article 2 : Le jury est présidé par le Professeur OPPERT Jean-Michel (PU-PH) ou son représentant

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Docteur Christine POITOU-BERNERT (PU-PH)

Docteur Judith ARON-WISNEWSKY (PU-PH)

Article 4 : Le jury se réunit à la demande de son président.

Article 5 : Le directeur général de la faculté de médecine Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 04 avril 2023

Le doyen de la faculté de médecine Sorbonne Université



Bruno RIOU